

**LE SOIR** Alexandre Delmer a travaillé pendant 12 ans pour Sudpresse, puis il a intégré la structure Rossel Sport dès sa création en 2015. Il vient de passer maintenant sous contrat *Soir*, toujours pour travailler au sport, dans la structure commune à Sudpresse et au Soir.

**Stéphane Vande Velde** faisait aussi partie de l'équipe Rossel Sport depuis 2015. Depuis début février, il a été engagé par *Le Soir* pour renforcer l'équipe "enquête-investigation". Journaliste depuis 2000, il a au préalable travaillé pour l'agence Belga et *Sport foot magazine*, notamment.

**LA LIBRE** François Remy était arrivé à La Libre en juin 2019, pour assurer la fonction de coordinateur de la Libre Eco. Il l'a quittée assez rapidement, en mars 2020. François Remy s'est lancé dans de nouveaux projets, comme journaliste freelance.

## Nouvelles agrégations

### FÉVRIER 2020

#### PROFESSIONNELS

CAULIER Martin	RTBF
DUMOULIN Maxime	Freelance
ESSER Peter	Freelance
FLAMENT Quentin	Freelance
MARTIN Simon	Sudpresse
PASTURE Maxime	Freelance
ROOZE Nicolas	Sudpresse
SIMILON VAN GREMBERGHE Mandy	Canal Z
VANLOO Florence	Freelance

#### STAGIAIRES

ANNET Hélène	RTBF
BIALAS Julien	Freelance
BRONCKAERS Aurélie	Belgomediam
DE LANNOY Vincent	Freelance
DE RYCK François	Matélé
DENOEL Julien	Freelance
DERCLAYE Guillaume	Freelance
FERREIRA PORTO Laura	Gondola
GERDAY Anne	Le Soir
GOUAILLE Emma	Bel RTL
LEUPE Justine	Femmes d'Aujourd'hui

LIBOTTE Antoine	Nostalgie
METRAL Elodie	Paris Match
MONSEREZ Martin	Moustique
PAULUS Sébastien	Sudpresse
SALAMON Laura	Freelance
STEENACKERS Charlotte	Le Soir
VANDE WEYER Maxime	L'Echo

## GENRE

# COMMENT INFORMER SUR LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES ?

L'AJP avait édité en 2018 des recommandations en matière de traitement journalistique des violences contre les femmes. Ces recommandations ont récemment été enrichies et affinées grâce aux apports d'Anne-Marie Impe, autrice d'un guide sur le même thème pour l'UNESCO. Les voici.

Les violences contre les femmes ne sont pas des faits divers isolés, mais un phénomène de société. Ces violations des droits humains découlent d'un système patriarcal et visent à perpétuer des rapports de domination et de contrôle des hommes sur les femmes. La lutte contre les violences envers les femmes passe (aussi) par les médias et par un traitement journalistique pertinent.

### En parler !

Même si, depuis le lancement du mouvement #MeToo, les pratiques ont évolué, les violences contre les femmes, lorsqu'elles n'impliquent pas des célébrités, sont encore souvent minimisées, banalisées, voire carrément occultées. Il faut sortir ces violences de l'ombre et de la colonne des brèves. Et leur donner toute la visibilité, l'espace rédactionnel ou le temps d'antenne requis. Aborder la thématique de manière régulière, sans attendre un cas de féminicide.

**Traiter les violences contre les femmes non pas sous forme de « faits divers » isolés, comme des affaires intrafamiliales ou privées, mais bien comme un grave problème de société et une violation des droits humains**

Il est important d'expliquer la nature du phénomène, son caractère systémique. Ces violences sont des actes récurrents, structurels. Elles découlent de rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, qui ont instauré des relations de domination et des discriminations.

### Veiller au choix des mots et des images

Le vocabulaire n'est pas neutre. Certains mots et expressions **bl e s s e n t**, **m o q u e n t** ou **rendent invisible**. D'autres minimisent ou banalisent l'acte et tronquent la réalité, comme parler d'« incident » quand il y a eu agression au couteau, de « relation sexuelle » quand il y a



Le choix des images illustrant les violences à l'égard des femmes est problématique. Dans « Informer sur les violences à l'égard des filles et des femmes », Anne-Marie Impe livre quelques conseils : ne pas céder au sensationnalisme (cette photo), ne pas contribuer à renforcer les stéréotypes (cette photo), éviter la violence explicite (cette photo), ne pas truquer (cette photo), ni tronquer la réalité. A côté des règles éthiques, il faut aussi, et bien entendu, respecter les règles légales. Mentionner s'il s'agit d'une mise en scène (cette photo) et légendé correctement peut s'avérer utile. Photo Pierre Rousseau-Belpress.

eu viol, de « drame conjugal » quand il y a eu féminicide ou encore de « circoncision féminine » quand il y a eu mutilation génitale féminine. Parler de « chagrin d'amour » ou de « crime passionnel » pour qualifier un meurtre conjugal, c'est parer la réalité d'un voile romantique et induire un sentiment de compréhension par rapport au meurtrier. La titraille et le choix des illustrations doivent respecter la dignité des victimes et bannir les clichés qui renforcent les stéréotypes sexistes.

### Éviter la victimisation secondaire

Veiller à ne pas rendre les survivantes (ou les mortes) doublement victimes:

une première fois à cause des violences subies et une seconde, en raison d'un **t r a i t e m e n t** journalistique offensant ou discriminatoire, **c o m p l a i s a n t**

pour l'agresseur, mais culpabilisant ou porteur d'un jugement pour la victime (voir choix des mots et des images). Les femmes ne sont pas responsables des violences qu'elles

de compréhension du phénomène. Les témoignages des voisins et des proches de l'agresseur ou de la victime fournissent généralement peu d'infos et sont souvent porteurs de clichés : « c'était un père de famille sans histoire ». Rappeler les lois en vigueur.

### Analyser les sondages et les statistiques avec prudence

Il serait dommage de se priver de chiffres, car certains sont particulièrement parlants, mais il faut les examiner avec distance critique, en ayant par exemple conscience que les études sont rarement comparables entre elles. Certaines couvrent en effet uniquement les violences physiques et sexuelles, alors que d'autres englobent également les violences psychologiques et verbales.

### Présenter les victimes comme des personnes résilientes

Sans déroger au principe de respect de la vérité, car les victimes sont parfois téjanisées par l'agression subie, montrer qu'elles ne sont pas des personnes passives, mais relater ce qu'elles ont fait pour se défendre et tenter d'échapper à leur agresseur. Ou comment, par leur témoignage courageux, elles sont devenues ensuite des agentes de changement. Certain.e.s préconisent dès lors de remplacer le terme « victime » par celui de « survivante ».

### Pratiquer un journalisme de service et de solution

Rappeler chaque fois que possible qu'il existe : un numéro d'urgence unique pour joindre la police ou les services médicaux, le 112. un numéro de téléphone gratuit, le 0800 98 100. Géré par SOS Viol, il offre écoute anonyme et soutien aux personnes victimes de violences sexuelles et à toutes celles et ceux concernés par la problématique. un numéro vert en cas de violences conjugales, le 0800 30 030. Ligne d'écoute spécialisée, confidentielle et gratuite, elle n'est pas un service d'urgence. Informer sur les différentes initiatives, associatives ou institutionnelles, visant à prévenir le harcèlement ou les agressions sexuelles (cours d'autodéfense réservés aux femmes, marches exploratoires...) et à assurer la protection des femmes victimes de violences.

<http://www.ajp.be/informer-sur-les-violences-contre-les-femmes-10-recommandations-de-lajp/>

### Donner la parole à des expert.e.s

Médecins, psychologues, juristes et associations de femmes pourront apporter une analyse appropriée et donner des clés

## — Brèves —

**PÉDAGOGIE** L'aventure journalistique "What the foot?!" continue son chemin.

Le Collectif Huma, qui avait enquêté dans de nombreux pays sur la condition des femmes joueuses de foot, vient aussi de sortir un outil pédagogique à destination des écoles. 24 fiches témoignages permettent d'aborder des thématiques différentes liées au genre, au sport, au préjugés... Un guide d'animation conseille aux professeurs comment utiliser au mieux cet outil. Un beau prolongement d'un travail journalistique déjà intense. <https://www.collectifhuma.com/>



**EXPOSITION** "What the foot?!" avait aussi fait l'objet d'une exposition à Bruxelles. Dans l'espace Geopolis, un centre de photo-reportage dont la vocation est de débattre des questions d'actualité autour de photos. Un bel endroit pour prolonger vos travaux photographiques. <https://geopolis.brussels/>

## LES FORMATIONS AJPRO À VENIR

**Couvrir l'info en vidéo live** - Comment assurer un direct vidéo avec plusieurs sources, à l'aide de smartphones. *Formateur : Diederick Legrain*  
Jeudi 2 avril de 10h à 17h

**Initiation au web scrapping** - Comment extraire et récupérer des informations sur internet. *Formateur : Ettore Rizza*  
Mardi 21 avril de 13h à 17h

**Les clés pour une diction parfaite** - Apprendre à travailler sa respiration, à soigner les sons et la diction. *Formateur : Amélie Ségers*  
Jeudi 23 avril de 9h à 12h30

**Le face caméra** - Les techniques pour se contrôler devant l'objectif. *Formatrice : Florence Hainaut*  
Jeudi 23 avril de 14h à 18h

**Ecrire de grands portraits inoubliables** - Conseils et exercices pour raconter l'histoire d'une vie. *Formateur : Quentin Jardon*  
Mardi 28 avril de 10 à 17h